

*Programme anti-inflation*

J'aimerais maintenant parler du contrôle du revenu des professions libérales que devront exercer les provinces. Toute personne honnête et raisonnable qui lit les pages 16, 17, 18 et 19 et comprend quelque chose au monde des affaires et au système économique du pays admettra que le programme fonctionnera si on se donne la peine de l'essayer. S'il ne fonctionne pas nous pourrions essayer autre chose. On ne peut pas tout réussir du premier coup et je ne vois pas comment on pourrait mettre au point un programme plus équitable et qui offre plus de garantie contre les abus.

J'ai dit que je reviendrais à la question de la réglementation des prix. J'aimerais trouver une idée ou un système qui permettrait de réglementer les prix entièrement et je ne suis pas le seul. C'est une chose que j'aimerais beaucoup. Le fait est que si nous voulons maintenir le système actuel, si nous ne voulons pas d'un système trop centralisé ou trop bureaucratique, il faudra conserver une certaine liberté économique. Je ne vois pas comment nous pourrions avoir un programme qui nous permettrait de réglementer les prix et les salaires à 100 p. 100. Nous devons compter sur les organismes économiques de notre société. Nous devons compter sur les syndicats et je suis sûr qu'ils se montreront raisonnables. Nous devons compter sur tous ces gens pour que le programme fonctionne.

Lorsqu'on prétend que le bill C-73 ne permettra pas d'enquêter sur les augmentations de prix exagérées, c'est qu'on ne connaît pas les faits. Le député d'Oshawa-Whitby a dit que les libéraux n'aimaient pas être confrontés avec les faits. Je lui recommanderais de relire le bill C-73 et le Livre blanc. Dans ces documents, il verra quels sont les pouvoirs de la commission anti-inflationniste.

**M. Broadbent:** Vous devriez relire ce que j'ai dit.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Il ne veut pas comprendre.

**M. Breau:** Je n'ai pas perdu un mot de ce qu'a dit le député d'Oshawa-Whitby et je l'ai d'ailleurs toujours écouté. Je ne suis pas toujours d'accord avec lui, mais je ne manque jamais d'écouter ce qu'il dit.

Ce bill prévoit manifestement des pouvoirs suffisants pour nous permettre, en cas d'augmentation excessive des prix dans un secteur de l'économie, d'enquêter et d'ordonner un retour à la situation antérieure. Prétendre que ce programme ne marchera pas, c'est essayer d'imposer une doctrine et un genre de dogme que seul le NPD est capable de faire avaler dans certaines régions du Canada. Ce programme mérite qu'on joue le jeu. Nous disposons déjà d'une expérience en matière de contrôle de la hausse des prix au Canada, ainsi que de l'expérience d'autres pays en matière d'enquête sur certains secteurs de la société pour réaliser des contrôles des salaires.

J'admets qu'il est plus difficile de contrôler les prix. Il est plus facile de vérifier les listes de paie que de vérifier les prix des produits exposés sur des étalages. Je le regrette, et j'aimerais mettre au point un système nous permettant, dans notre économie... Je vois que mon temps de parole est écouté.

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. Le temps de parole du député est maintenant écoulé.

**Mme Holt:** J'invoque le règlement, madame l'Orateur. A l'automne 1974, les députés du NPD ont disparu de la Chambre, ne laissant qu'un des leurs pour faire remarquer

[M. Breau.]

à l'Orateur l'absence d'un quorum à la Chambre. Quarante-deux d'entre nous assistaient à des réunions de comité, mais il n'y avait pas un seul député NPD. Nous avons aujourd'hui une journée d'opposition réservée aux députés NPD, et voyez-les: ils sont quatre, dont un qui boit son café derrière le rideau.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. Cela ne motive pas un rappel au règlement.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Madame l'Orateur, en juillet 1974 les Canadiens ont été appelés à se prononcer à l'occasion d'une élection générale. Le grand thème de la campagne, la question qui finalement a été décisive pour le vote des électeurs, ce fut en vérité la thèse du parti conservateur qui affirmait que, vu la gravité de l'inflation au Canada, il fallait mettre fin à la spirale inflationniste, si néfaste à tous les Canadiens, en appliquant un gel des prix de 90 jours, après quoi le gouvernement conservateur mettrait au point une politique des revenus.

A l'époque, le premier ministre (M. Trudeau) refusait l'idée d'un gel des prix et des salaires et prétendait qu'il serait inefficace. Il affirmait que l'inflation était un phénomène international qui ne pouvait être enrayer ni contrôlé sur un plan strictement local. Les Canadiens se désolidarisèrent par milliers du parti conservateur et dans une certaine mesure du NPD, et élirent, surtout en Ontario, député libéral sur député libéral, confiants dans la promesse du premier ministre de ne pas recourir au contrôle des prix et des salaires.

Environ 15 mois plus tard le premier ministre, élu sur la foi de la promesse qu'il avait faite de ne pas imposer le contrôle des salaires et des prix, s'en vient dire à la population canadienne que ces contrôles nous sont indispensables. Il a peut-être raison, la situation a peut-être changé. Mais ni lui ni ses ministres n'ont encore fait connaître aux Canadiens la nature de cette évolution. Les phoques savants qui siègent derrière le premier ministre—beaucoup d'entre eux se sont fait élire sur la promesse de ce dernier de ne pas appliquer les contrôles—voudraient que nous restions cois, que nous courbions l'échine comme ils l'ont fait. Mais nous n'avons pas été élus sous l'étiquette libérale, et nous n'avons pas de dette envers le premier ministre. Et nous continuerons de poser les mêmes questions que l'an dernier.

Ici et au comité, nous avons cherché à obtenir que le ministre des Finances (M. Macdonald) donne des précisions sur l'inflation. Nous savons que l'an dernier le coût de la vie a augmenté de 10.5 p. 100. Nous avons demandé au ministre des Finances quel chiffre ses services prévoient pour l'an prochain. Nous lui avons demandé en quoi le gouvernement juge la situation assez sérieuse pour nous présenter des mesures comme le Canada n'en a jamais connu en temps de paix depuis 100 ans. Nous avons demandé au ministre des Finances quels seront les effets probables du programme anti-inflationniste, quel sera le taux d'inflation après l'application de ce programme.

Le ministre des Finances s'est bien gardé de faire connaître à la population les prévisions de ses services. Je pense qu'il a le devoir d'informer la nation canadienne. Il veut imposer à tous les Canadiens des contrôles sans précédent en temps de paix, mais sans leur faire connaître la situation ou ce à quoi ils doivent s'attendre.